Tome I
N° 10

Message de Carême 1994

I. Le Père Damien et le Frère Mutien ou l'appel à la sainteté

Chers Frères et Sœurs dans le Christ,

Dans trois mois, nous allons recevoir la visite de Jean-Paul II en Belgique. Il vient chez nous pour proclamer bienheureux le Père Damien, l'apôtre des lépreux. Par la même occasion, le Pape viendra aussi dans notre diocèse, à Malonne, pour y vénérer un saint de notre région, le Frère Mutien, qu'il a canonisé en 1989. Je vous invite dès maintenant à préparer dans la prière cet événement important pour l'Église de notre pays et pour la société belge dans son ensemble. Et je vous engage à participer très nombreux, en direct, à l'événement. Autant que possible, ne restez pas seulement devant votre écran de télévision. Venez à Malonne pour la visite au Frère Mutien ou à Bruxelles pour la béatification du Père Damien. Quant à vous, les jeunes, ne manquez pas le rendez-vous de la veillée avec le Pape le samedi soir à Koekelberg.

Vous trouverez ailleurs tous les renseignements pratiques concernant ces diverses rencontres avec Jean-Paul II. Je ne vais pas non plus vous présenter ici une biographie de ces deux grandes figures contemporaines de la sainteté en Belgique. Vous pourrez la découvrir dans d'autres publications. Je retiens seulement ce qui peut nous stimuler spirituellement à la veille du Carême.

Pourquoi, contrairement aux habitudes, le Pape a-t-il voulu venir spécialement en Belgique pour une béatification, étape qui précède la canonisation ? Certainement parce qu'il attache une très grande importance symboli-

que à la béatification d'un homme, le Père Damien, qui s'est identifié aux plus pauvres de son temps, les lépreux, jusqu'à partager leur sort en sa propre chair. Mais, en même temps, Jean-Paul II est sans doute conscient que la Belgique, comme la plupart des pays d'Occident, a besoin d'un réveil spirituel. Près de dix ans après sa première visite pastorale chez nous, le Saint-Père vient nous rappeler l'urgence de la conversion des cœurs.

Mes frères et sœurs, permettez-moi de vous le dire sans y aller par quatre chemins : il nous faudra un jour devenir des saints, comme le Père Damien et comme le Frère Mutien. Sauf si nous nous refusions volontairement à Dieu pour toujours, nous n'y échapperons pas. Si nous n'avons pas suffisamment ouvert notre cœur à l'amour de Dieu dans le plein midi de notre vie, l'épreuve de la vieillesse, le déclin de nos forces et la proximité de la mort viendront nous imposer les détachements nécessaires à la purification de notre cœur. Après quoi la mort elle-même sera une ultime invitation à nous abandonner dans les bras de Dieu. Oui, nous serons nombreux à devenir des saints, c'est-à-dire à nous ajuster aux exigences de l'amour de Dieu, dans les dernières heures, voire même dans les dernières secondes de notre vie terrestre ! Et si la mort elle-même n'a pas encore suffi à nous libérer de nous-mêmes pour nous ouvrir définitivement au cœur de Jésus, son amour nous purifiera au delà même de la mort. Pourvu que nous y ayons consenti avec notre liberté. C'est ce que nous appelons le purgatoire. Mais, soyez-en sûrs, nous n'entrerons dans la vie et la joie éternelles de Dieu que lorsque nous serons devenus des saints ! On n'entre au ciel que lorsqu'on est devenu tout brûlant d'amour, sans la moindre parcelle d'égoïsme.

Les saints canonisés, ceux que nous fêtons dans le calendrier, ce sont les hommes et les femmes qui, tels le Père Damien ou le Frère Mutien, ont couru plus vite que nous et ont commencé à brûler d'amour pour Dieu et pour le prochain dès cette vie. Séduits par le cœur du Christ, ils ont voulu donner tout, tout de suite. Leur exemple est donc là pour nous stimuler. Ils n'étaient pas meilleurs que nous, au départ. Le Frère Mutien était conscient de ses limites humaines. Et le Père Damien, écrivant à son supérieur deux ans avant sa mort, disait de lui-même : « Pauvre pécheur que je suis ! ». Ils étaient comme vous et moi, mais ils ont cru que la grâce de Dieu était capable de les transformer. Et ils sont devenus, l'un l'apôtre héroïque des lépreux, et l'autre l'apôtre des gens simples de notre pays, « le frère qui prie toujours ».

Confiance, mes frères et sœurs ! Nous vivons une période difficile où le cœur de l'homme est gravement désorienté. Notre plus grand besoin spiri-

tuel est d'avoir des saints et des saintes qui nous montrent, par leurs actes, le vrai sens de la vie et nous entraînent sur les chemins du véritable amour.

Le temps du carême nous parle de conversion et de renouveau. Laissons-nous convertir par la vie du Père Damien et par l'exemple du Frère Mutien. Et, dès aujourd'hui, disposons nos cœurs à écouter en direct la parole d'encouragement que le Pape Jean-Paul II nous adressera bientôt de la part du Seigneur. Je vous parlerai, dans la seconde partie de mon message, de la manière dont il nous faut accueillir cette venue chez nous du successeur de Pierre.

II. Accueillir dans la foi le successeur de Pierre

Mes chers frères et sœurs,

La semaine dernière, je vous ai parlé de l'appel à la conversion du cœur et à la sainteté qui rayonne des visages du Père Damien et du Frère Mutien.

Aujourd'hui, je voudrais vous dire un mot de l'esprit dans lequel je souhaite que nous accueillions le Pape Jean-Paul II. Je voudrais que ce soit un esprit de foi. Recevoir le Pape, c'est recevoir le successeur de Pierre, à qui Jésus a dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et la Puissance de la mort n'aura pas de force contre elle. Je te donnerai les clefs du Royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aux cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié aux cieux » (Mt 16, 18-19). Et encore : « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous cribler comme le froment ; mais moi j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas. Toi donc, quand tu seras revenu, affermis tes frères » (Lc 22, 31-32). Et ailleurs encore : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? » — « Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime » — « Pais mes agneaux » (Jn 21, 15).

Le successeur de Pierre vient chez nous pour béatifier le Père Damien et pour vénérer le Frère Mutien. Accueillons-le pour ce qu'il est, selon la grâce de sa mission au service de l'Église. Il ne s'agit aucunement de survaloriser la fonction du Pape dans l'Église, mais de l'apprécier à sa juste valeur. Et cette valeur est très grande, car le Pape est le signe et le garant visible de l'unité dans la foi, l'espérance et la charité de tous les évêques et, par eux, de tous les fidèles de l'Église catholique.

Cela devrait nous être d'autant plus facile que, sur le plan humain, la personnalité du Pape est d'une qualité exceptionnelle. Tous ceux qui peuvent le voir ou l'entendre en direct se convainquent rapidement de la stature spirituelle remarquable de ce guide que le Seigneur a donné à son Église pour des temps difficiles.

Il s'élèvera, bien sûr, quelques voix discordantes. On citera de prétendues déclarations inacceptables de Jean-Paul II. On dénoncera de soi-disant abus d'autorité. L'expérience m'a montré que, lorsqu'on s'informe de la réalité des paroles et des faits, ces accusations malveillantes se dégonflent d'elles-

mêmes. Récemment encore, des journalistes particulièrement bien informés m'ont expliqué par quels mécanismes subtils on en est venu, volontairement ou non, à attribuer à Jean-Paul II toutes sortes de propos qu'il n'a jamais tenus tels quels concernant la lutte contre le sida ou l'assimilation de l'avortement au génocide contre les Juifs ou l'attitude à adopter à l'égard des femmes violées en Bosnie. Je vous prie de ne pas vous laisser impressionner par ces mesquineries.

De même certains objecteront à la venue du Pape qu'elle va entraîner des frais importants. Ceux-ci seront réduits au minimum. On évitera tout faste et toute dépense inutile. Mais, même ainsi, nous aurons besoin de votre aide pour subvenir aux frais inévitables. Je vous demande d'apporter de bon cœur votre contribution. Chaque week-end, à travers le pays, nous dépensons des sommes infinimement plus considérables pour des activités ou des loisirs dont l'intérêt n'est pas nécessairement supérieur à celui du séjour du Pape parmi nous. Ne soyons donc pas mesquins et osons dépenser pour un week-end avec Jean-Paul II une infime partie de ce que les Belges dépensent, chaque week-end de l'année, pour les divers loisirs organisés dans le pays.

Déjà en 1985, toutes sortes de rumeurs avaient tenté de discréditer à l'avance la visite pastorale du Pape en Belgique. Mais, malgré cela, cette visite avait été un grand succès, qui a profondément réjoui le cœur des foules et des personnes. Je vous demande de prier avec moi pour qu'il en soit de même cette année pour le séjour du Pape chez nous, du 13 au 15 mai. Dès maintenant, prions d'un même cœur pour que cette visite fasse le plus grand bien possible à notre pays et à notre diocèse.
En attendant, je vous souhaite à tous un saint temps de Carême et une fervente préparation à la fête de Pâques.

Namur, le 8 janvier 1994,

† André-Mutien LÉONARD,
évêque de Namur.

Les directives pastorales pour le Carême 1994 ainsi que le présent message seront lus dans toutes les églises et chapelles du diocèse aux messes dominicales des 5 et 6 février, et des 12 et 13 février 1994.

DIRECTIVES PASTORALES POUR LE CARÊME 1994

Il ne sera question ici que de la communion pascale et du jeûne.

1. *Communion pascale*

— Tous ceux qui le peuvent communieront à la messe de la Veillée pascale, sommet de l'année liturgique, ou à l'une des messes du jour de Pâques. Le Carême est, par ailleurs, le temps opportun pour se confesser, soit dans une célébration individuelle de la réconciliation, soit lors d'une célébration communautaire, laquelle doit cependant comporter nécessairement l'aveu personnel des fautes et l'absolution individuelle par le prêtre.

— Le devoir pascal peut être accompli au cours de la période qui va du dimanche des Rameaux au dimanche de la Pentecôte, de préférence à l'une des messes dominicales.

— On s'organisera afin de permettre aux malades de communier durant le temps pascal et, autant que possible, le jour même de Pâques ou pendant la semaine sainte.

2. *Pénitence de Carême*

— Le jeûne du mercredi des Cendres et du vendredi saint est obligatoire pour tout baptisé ayant 18 ans accomplis et ce jusqu'au début de la soixantième année. Nous sommes également invités à jeûner le samedi saint, dans l'attente de la Résurrection, de même que tous les vendredis de Carême. Pour la manière concrète de jeûner, on pourra laisser tomber un ou plusieurs repas, ou encore réduire substantiellement ces repas en se contentant, par exemple, de pain sec et d'eau.

— L'abstinence de viande le mercredi des Cendres et les vendredis a été supprimée voici plusieurs années. Cette forme de pénitence doit cependant être remplacée généreusement par d'autres pratiques. On pourra, par exemple, s'abstenir de tabac, d'alcool, de radio ou de télévision.

— Le partage des biens, en esprit de foi, est le complément indispensable du jeûne de carême. Les « repas de la faim », les collectes et dons volontaires aideront les organismes qui œuvrent au développement des pays pauvres ou viennent en aide à des détresses occasionnelles. On pense spécialement à l'action de Carême de partage organisée par « Entraide et Fraternité ».

Nouvelle Imprimerie Duculot S.A., Gembloux (Belgique). Tél. (081) 61 00 61